

L'ISLANDE EN 2018 : 100 ANS APRÈS L'INDÉPENDANCE, 10 ANS APRÈS LA CRISE FINANCIÈRE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France-Europe du Nord en Islande

30 avril au 4 mai 2018

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Europe du Nord composée de M. André Gattolin, président, Mme Françoise Gatel, présidente déléguée pour l'Islande, Mme Vivette Lopez, vice-présidente, et Mme Marie-Pierre de la Gontrie, secrétaire, s'est rendue en Islande du 30 avril au 4 mai 2018.

I. Dix années pour sortir de la crise financière

A – Un redressement spectaculaire de l'économie

L'Islande a été durement frappée par la crise économique et financière de 2008 avec des conséquences durables puisque ce n'est que le 12 mars 2017 que le gouvernement islandais a autorisé la levée du contrôle des capitaux.

Pourtant, l'économie a connu un redressement spectaculaire au cours des récentes années : le taux de croissance est ainsi passé de 1,3 % en 2012 à 7,2 % en 2016 ; la dette publique a été ramenée à 35 % du PIB en 2017 ; le pays connaît le plein emploi avec un taux de chômage de 3 % ; la balance commerciale des biens et services est en excédent.

Au-delà de ce constat statistique, il convient de mentionner l'essor exceptionnel du tourisme. Avec un taux de croissance de 25 % par an, il est devenu la première ressource du pays, devant la pêche, qui constitue toujours 40 % des exportations. Enfin, avec la géothermie et l'hydroélectricité, l'Islande continue de s'appuyer sur une énergie abondante, renouvelable et donc peu chère, ainsi que sur une main d'œuvre bien formée.

Le pays a aussi développé une forte capacité d'innovation. Il peut s'appuyer en cela sur des grandes entreprises comme Marel, un acteur

mondial de l'équipement et des services de l'industrie alimentaire. Il a également vu des jeunes pousses émerger et apporter des produits et services nouveaux issus de la ressource première de l'Islande : la pêche.

B – La quête de la stabilité politique

Si l'économie a connu un redressement spectaculaire, le système politique est toujours en quête de stabilité. Les Islandais ont connu pas moins de cinq élections en dix ans. Des scandales financiers impliquant des personnalités politiques de premier plan, des mobilisations citoyennes importantes et des réformes constitutionnelles ont marqué la vie politique depuis 2008. Le résultat des élections législatives du 28 octobre 2017 en est le reflet, puisque huit formations sont désormais représentées au parlement, l'*Althing*, ce qui constitue un record pour ce pays de 340 000 habitants.



La délégation avec la Première ministre, Mme Katrin Jakobsdóttir

Lors de l'entretien qu'elle a accordé à la délégation, la **Première ministre, Mme Katrin Jakobsdóttir**, a évoqué une véritable lassitude populaire à laquelle il fallait répondre.

C'est pourquoi son parti, la Gauche verte, a passé un accord de coalition avec deux partis situés à droite de l'échiquier politique, le Parti de l'indépendance et le Parti du progrès. Cet accord a permis l'entrée en fonction de l'actuel gouvernement, le 30 novembre 2017. La grande coalition est d'abord guidée par le rétablissement des services publics et sociaux. Elle s'appuie sur la personnalité charismatique et populaire de la Première ministre.

II. L'Islande dans un environnement international en mutation

L'Islande est farouchement attachée à sa souveraineté. Celle-ci n'a été acquise que depuis un siècle et en deux temps : si le pays est devenu un État souverain le 1^{er} décembre 1918, il est resté sous l'autorité du roi du Danemark jusqu'en 1944.

Parce qu'elle est récente, cette indépendance domine la politique extérieure islandaise. Le pays doit composer avec une situation géographique qui le protège, mais aussi qui l'isole. Sans armée et occupant une place stratégique aux portes de l'Arctique, l'Islande se doit de nouer des alliances. Elle est membre de l'OTAN depuis sa fondation et de l'Espace économique européen (EEE) créé en 1994.

A – La distance islandaise à l'égard de l'Union européenne à l'heure du Brexit

L'Islande entretient depuis longtemps une relation distante avec l'Union européenne. Elle avait même préféré intégrer l'Association européenne de libre-échange (AELE), projet rival de la Communauté économique européenne (CEE). Les liens entre les deux ensembles ont toutefois été renforcés en 1994 avec l'accord créant l'Espace économique européen, qui a permis d'associer les États non membres de l'UE dans une union économique. Cela est profitable à l'Islande, dont trois quarts des exportations vont vers l'Union européenne. Elle est, en outre, membre de l'espace Schengen et 10 % de sa population a bénéficié d'Erasmus.

L'EEE implique notamment que l'Islande transpose un certain nombre de directives relatives aux quatre libertés de circulation, à la politique de concurrence et à la protection des consommateurs. Et, de fait, l'Islande doit assumer un important travail législatif pour transposer la législation européenne dans des délais raisonnables, ce qui n'est pas toujours facile pour un pays de taille aussi modeste.

Juste après la crise financière, la question de l'adhésion de l'Islande à l'Union européenne

s'est posée. Des négociations d'adhésion ont été ouvertes en 2010, mais elles sont gelées depuis 2015.

Le débat européen reste toutefois très présent en Islande en raison du Brexit. Les entretiens avec **le Président de la République, M. Guðni Jóhannesson**, et **le Représentant de l'Union européenne, M. Michael Mann**, l'ont montré : cette question est suivie de très près par les Islandais. Le Royaume-Uni offre en effet beaucoup de débouchés et les questions portent notamment sur la libre circulation et l'accès au marché. Les eurosceptiques voient dans le Brexit une opportunité de renforcer le poids de l'AELE face à l'Union européenne, voire d'obtenir un accord plus favorable à l'Islande si le Royaume-Uni y parvient. Un rapport a été demandé sur le fonctionnement de l'EEE et les bénéfices que l'Islande en retire.



La délégation avec le Président de la République d'Islande, M. Guðni Jóhannesson

B – Quelle place pour l'Islande dans les échanges mondiaux ?

Par ailleurs, l'Islande cherche à conforter sa position dans le monde. Entretien une bonne image, elle se montre attractive. Elle a vu le tourisme augmenter fortement ces dernières années. Elle est également devenue un pays d'immigration (16 000 Polonais y travaillent désormais).

L'Islande s'implique beaucoup dans la coopération nordique et autour du développement de l'Arctique, région en pleine mutation à cause du dérèglement climatique. Elle prendra d'ailleurs la présidence du Conseil de l'Arctique en 2019 avec comme priorités les océans, les énergies propres et les populations vivant dans l'Arctique. Cela lui permet aussi d'entretenir des relations avec la Russie.

Longtemps protégée militairement par les États-Unis dans le cadre de l'OTAN, l'Islande s'interroge aujourd'hui sur l'engagement de la nouvelle administration américaine envers l'Europe, comme l'a montré l'échange entre la

délégation et des membres de la commission des Affaires étrangères de l'Althing.

Les dernières années ont surtout été marquées par le renforcement des relations de l'Islande avec la Chine comme en témoigne la signature d'un accord de libre-échange en 2013. La Chine est le quatrième partenaire commercial de l'Islande et elle voit cette dernière comme un point stratégique d'une éventuelle route commerciale maritime passant par un océan Arctique libéré des glaces. Si la Chine représente une source d'opportunités pour l'Islande, celle-ci a refusé plusieurs fois – dont la dernière en 2017 - des projets d'investissements chinois visant l'achat de terrains pour le développement de complexes touristiques.

C – Un pays exemplaire dans la lutte contre le réchauffement climatique

La géothermie confère un grand avantage à l'Islande en lui assurant 43 % de son chauffage et 40 % de sa production d'électricité. C'est elle qui a permis à l'Islande, avec l'hydroélectricité, d'atteindre un taux de 85 % d'énergies renouvelables en 2015. Elle est même le seul pays où la production d'électricité est entièrement d'origine renouvelable et ambitionne de devenir le premier pays au monde totalement indépendant des ressources fossiles et polluantes.

Si cet engagement islandais en faveur de la protection de l'environnement est ancien, il ne doit pas masquer l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre de 25 %. Cela est dû à certaines industries très consommatrices d'énergie, une flotte de bateaux de pêche fortement polluante et la croissance importante des échanges aériens.

Face à ce défi, l'Islande se montre novatrice en accueillant, notamment, le projet de recherche européen CarbFix dont l'objectif est d'enfermer dans le basalte islandais près de 3 % des émissions mondiales de CO₂.

III. Le défi du tourisme

Le tourisme a connu une augmentation exponentielle en Islande durant les dernières années. Le pays a accueilli 400 000 voyageurs en 2006, contre 1,7 million en 2016 et jusqu'à 2,5 millions attendus en 2018. Au total, il y aura cette année sept touristes pour un habitant. C'est un véritable défi pour un petit pays comme l'Islande, selon le **Président du Parlement et ancien ministre, M. Steingrímur J. Sigfússon**.

Le pays attire plus que jamais par ses espaces naturels. Les touristes estivaux en quête de paysages sauvages et inhabités ont été rejoints par les touristes hivernaux à la recherche d'aurores boréales. Les croisières polaires et les voyages transatlantiques en font une escale de choix.



La délégation avec M. Steingrímur J. Sigfússon, Président de l'Althing

Cette évolution n'est pas sans conséquences : le pays est devenu dépendant du tourisme et un tel flot ne peut être absorbé sans des adaptations importantes. Comme ailleurs, il existe une pression exercée par les plateformes en ligne de location saisonnière sur les loyers à Reykjavik. Elle repousse les moins fortunés hors du centre-ville et participe à un phénomène de dépossession qui frustre certains Islandais.

L'Islande devra protéger durablement sa nature, tout en élargissant les circuits touristiques souvent limités à Reykjavik et ses environs.

VI. Le « modèle islandais » en évolution constante

A – La parité femmes-hommes : une exigence sans cesse renouvelée

Pour la neuvième année consécutive, le rapport 2017 sur l'écart entre les sexes publié par le Forum économique mondial classe l'Islande en tête des pays où les inégalités sont les plus faibles. Les performances de l'Islande sont particulièrement élevées concernant l'intégration des femmes dans la politique, l'éducation et leur participation au marché du travail.

Dans un pays de pêcheurs, où les femmes ont dû assurer la plupart des tâches pendant que les hommes partaient en mer, l'attention portée à l'égalité entre les femmes et les hommes est prédominante et constante. Il s'agit de

reconnaître les mêmes droits à celles et ceux qui contribuent autant à la société.

La lutte pour la parité a connu plusieurs étapes historiques : en 1915, droit de vote accordé aux femmes de plus de 40 ans, avant d'être étendu à toutes les femmes en 1920 ; en 1976, vote de la première loi sur l'égalité des droits et de statut entre les femmes et les hommes ; en 1980, élection de Mme Vigdís Finnbogadóttir à la présidence de la République d'Islande, première femme au monde à être élue chef de l'État ; en 2017, adoption de la loi sur l'égalité de salaire pour des tâches identiques.

Cette loi impose aux entreprises de plus de 25 salariés une obligation d'assurer l'égalité de traitement salarial entre les hommes et les femmes. Cette égalité est vérifiée par un organisme indépendant qui accorde une certification renouvelable tous les trois ans. L'Islande est le premier pays au monde à se doter d'une telle législation.

B – Un service public de l'audiovisuel rénové

Comme la France, l'Islande dispose d'un service public de l'audiovisuel ancien, la RUV, auquel la population reste très attachée. Celle-ci a commencé ses émissions radio en 1930 et ses émissions télévisuelles en 1966. Ses deux chaînes de télévision rassemblent encore aujourd'hui 57 % de l'audience, quand ses trois stations de radio recueillent 51 % des parts de marché du média.

Pourtant, comme partout, la RUV doit faire face aux nouveaux acteurs en ligne, et doit s'adapter aux nouveaux supports et aux nouveaux modes de consommation, en particulier de la jeunesse. Les Islandais sont parmi les peuples les plus présents sur les réseaux sociaux.

Cela a amené la RUV à une rénovation en deux temps qu'a présentée à la délégation son **directeur général, M. Magnús Geir Þórðarson.**

Entre 2014 et 2017, elle s'est attelée à restaurer la confiance de son organisme de tutelle et à revoir son organisation interne.

Pour la période 2017-2021, la RUV a prévu de recentrer son action autour de ses valeurs de service public. Cela s'articule autour d'une vision, qui est celle d'accompagner la Nation par une offre culturelle forte, un rôle éducatif et pédagogique central à destination des jeunes générations, ainsi que par le développement d'une information de qualité visant davantage à expliquer qu'à rapporter l'actualité. C'est pourquoi le choix a été fait d'abandonner en grande partie les programmes de divertissement, de s'allier avec d'autres télévisions publiques d'Europe du Nord pour proposer des fictions locales à la demande. Enfin, face à une société très réactive, la RUV veut contribuer à « à la construction d'une nation éveillée et à l'esprit ouvert ».

*
* * *

Lors de son déplacement, la délégation sénatoriale a pu mesurer l'attachement et la capacité des Islandais à préserver et à renouveler leur modèle de société en toute indépendance. Dans une Europe post-Brexit, il est de l'intérêt de la France d'entretenir la francophilie et la francophonie dans un pays avec lequel nous sommes liés depuis des siècles.

Les entretiens chaleureux avec les parlementaires islandais ont montré une envie commune de renforcer les échanges et les coopérations entre nos deux pays.

Composition de la délégation



M. André GATTOLIN

Président du groupe d'amitié
Sénateur des Hauts-de-Seine
(LaREM)



Mme Françoise GATEL

Présidente déléguée pour
l'Islande
Sénateur d'Ille-et-Vilaine (UC)



Mme Vivette LOPEZ

Vice-présidente du groupe
Sénateur du Gard
(Les Républicains)



Mme Marie-Pierre de la GONTRIE

Secrétaire du groupe
Sénatrice de Paris
(SOCR)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_625.html